INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS

**Journée du 22 décembre 2021**

* L'indice CAC 40 a clôturé sur une progression de 1,24% à 7 051,67 points tandis que l'EuroStoxx50, 0,83% à 4 209,78 points.
* Les marchés actions européens ont fini en hausse, rassurés par une étude sud-africaine sur le caractère pathogène de l'Omicron. Selon celle-ci, les personnes infectées par le variant Omicron ont 80% moins de chance d'être hospitalisées que son prédécesseur, le Delta. Cette étude rassurante s'est accompagnée de statistiques économiques rassurantes: croissance et ventes de logements anciens.
* Les ventes de logements anciens ont progressé de 1,9% en novembre à 6,46 millions en rythme annuel. Elles progressent pour le troisième mois consécutif. Les économistes tablaient sur 6,5 millions.
* En novembre 2021, les prix de production de l’industrie française continuent d’accélérer sur un mois (+3% après +2,8% en octobre et +1,6% en septembre), comme sur un an (+16,3% après +14,3% et +11,1%). Il s’agit des plus fortes augmentations enregistrées dans les données disponibles depuis janvier 1995, indique l'Insee. Les prix des produits destinés au marché français accélèrent aussi sur un mois (+3,5% après +2,9%), tandis que ceux destinés aux marchés extérieurs ralentissent (+1,6% après +2,2%).
* La croissance américaine au troisième trimestre 2021 a été révisée à la hausse. En version définitive, le PIB a progressé de 2,3% contre 2,1% lors de la deuxième estimation.
* Aux Etats-Unis, l'indice de confiance des consommateurs mesuré par le Conference Board est ressorti en décembre à 115,8 contre un consensus de 110,8 et après 111,9 en novembre.
* Le cours du baril de WTI gagne 0,6% à 71,54 dollars après le repli plus marqué que prévu des stocks hebdomadaires de pétrole aux Etats-Unis. Les stocks de brut ont reculé de 4,715 millions de barils. Les économistes tablaient sur une baisse de 2,75 millions. Les stocks d'essence ont grimpé en revanche de 5,533 millions contre un consensus de +0,467 million. Les stocks de produits distillés ont augmenté de 0,396 million. Les économistes tablaient sur +0,033 million.

**SOCIETES**

* TotalEnergies a signé avec le ministère de l'Energie et des Minéraux du Sultanat d'Oman une série d'accords pour le développement durable des ressources en gaz naturel du pays. Ces accords comprennent la création de Marsa LNG, une co-entreprise intégrée entre TotalEnergies (80%) et Oman National Oil Company, OQ (20%).

Marsa LNG produira du gaz naturel à partir du Bloc 10, en vue de développer ultérieurement à Sohar une usine de GNL à faible intensité carbone, alimentée par de l'électricité solaire, pour la production de carburant marin GNL soute.

Ces accords concernent également une concession sur le bloc 10, pour développer et produire du gaz naturel à partir de ce bloc. Marsa LNG détiendra une participation de 33,19% dans le Bloc 10, avec ses partenaires OQ et Shell Integrated Gas Oman B.V. (opérateur). La production de TotalEnergies à partir du Bloc 10 devrait atteindre environ 24 000 bep/j en 2023.

Ces accords concernent également un contrat de vente de gaz, en vertu duquel Marsa LNG vendra sa production de gaz naturel issu du Bloc 10 au Gouvernement du Sultanat d'Oman, pour une durée de 18 ans ou jusqu'au démarrage de l'usine de Marsa LNG.

* Crédit Agricole Consumer Finance a affirmé son ambition stratégique de développer le financement automobile et d'encourager les nouvelles mobilités, conformément au projet du Groupe Crédit Agricole. Dans ce cadre, il investit 100 millions d'euros au capital de Cosmobilis, holding de ByMyCAR, premier groupe français de distribution automobile en Europe, qui se développe dans les nouvelles mobilités.

En parallèle, les deux partenaires entrent en négociations exclusives pour créer une co-entreprise paneuropéenne pour les activités de financement automobile.

" Notre projet avec Cosmobilis va nous permettre de renforcer nos positions sur le marché de la mobilité et bénéficiera de l'expertise et des outils du leader européen du financement automobile que nous envisageons de créer avec la reprise de 100% de FCA Bank ", a déclaré Stéphane Priami, Directeur général adjoint de Crédit Agricole S.A. et Directeur général de CA Consumer Finance.

* A.P. Moller-Maersk a gagné 0,85% à 22 500 couronnes danoises. Le transporteur danois a signé accord pour le rachat de LF Logistics, basé à Hong Kong, pour 3,6 milliards de dollars. Le géant du transport par conteneurs profite des tensions de l'offre mondiale qui ont poussé les taux de fret maritime à des niveaux record. En s'offrant LF Logistics, le groupe se diversifie dans la logistique afin de prendre des parts de marché dans le transport de marchandises entre les ports asiatiques et américains, puis des ports vers les entrepôts ou les entreprises et même jusqu'au dernier kilomètre.
* McPhy a bondi de près 7% à 21,06 euros. Le spécialiste des équipements de production et distribution d'hydrogène a été sélectionné comme fournisseur privilégié pour équiper, à Sines au Portugal, le projet GreenH2Atlantic d'une plateforme d'électrolyse de 100 MW. Les conditions générales ont été négociées et l'accord de fourniture devrait être finalisé au cours du premier semestre 2022. Le projet vise à démontrer la viabilité de l'hydrogène vert à une échelle de production et d'application technologique sans précédent.
* Voltalia et le CNES (Centre National d’Etudes Spatiales), propriétaire foncier du Centre spatial guyanais, ont annoncé le lancement d’un projet de centrale photovoltaïque. Voltalia a été désigné lauréat de l’appel d’offres lancé par le CNES pour la construction, sur la base spatiale de Kourou, d’un parc photovoltaïque d’une surface de 5 hectares et d’une capacité de 4,2 mégawatts. Le financement de la construction, pour un montant de 5 millions d’euros, est assuré par le CNES qui bénéficie du Plan France Relance. La centrale solaire devrait entrer en service en juin 2023.

Le projet s'inscrit dans un plus vaste programme de verdissement de la base spatiale de Kourou qui comptera, à terme, deux parcs photovoltaïques et deux centrales biomasse pour l'alimentation en électricité verte et en froid des infrastructures du Centre spatial guyanais (CSG).

Le CSG a en effet pour ambition de s'alimenter à 90% en énergies renouvelables avant 2030. Ces projets lui permettront de ne faire que marginalement appel au réseau EDF guyanais dont le CSG consomme actuellement environ 15% de la production électrique annuelle. Au total, l'ensemble de ces investissements permettront de réduire de 25% la facture d'électricité du CSG.

Le plan de transition énergétique du CSG comprend également la rénovation et la construction de bâtiments plus efficients, ainsi que le verdissement des ergols utilisés par les lanceurs.

**ANALYSES**

* Elles ne l'avouent que du bout des lèvres : si les banques européennes ont réalisé d'aussi bons résultats depuis le début de l'année, elles le doivent d'abord à la reprise économique et au rebond des marchés financiers, mais aussi, en partie, aux pouvoirs publics.

Au plus dur de la crise sanitaire, les autorités ont non seulement soutenu l'économie à bout de bras. Mais elles ont aussi prêté main-forte au secteur bancaire, alignant les assouplissements et les dispositifs de financement. A moins que le variant Omicron ne vienne bousculer le calendrier, ce sont ces dispositifs exceptionnels d'aides au secteur qui commencent, un à un, à être débranchés, à mesure que l'économie revient à la normale.

L'une des décisions les plus emblématiques concerne les TLTRO, ces prêts géants consentis aux banques à taux négatif, à condition qu'elles accordent des prêts aux PME. « Comme annoncé », le Conseil des gouverneurs « s'attend » à ce que ces conditions spéciales « prennent fin en juin 2022 », a indiqué la Banque centrale européenne (BCE) à l'issue de sa dernière réunion de politique monétaire.

Ces prêts, particulièrement souscrits par les banques françaises et italiennes, ont permis de financer des crédits aux PME. Mais ils ont aussi constitué une aubaine pour le secteur. « Rien ne l'empêchait, mais les banques empruntaient à -1 % pour ensuite replacer leurs liquidités à -0,5 % auprès de la BCE, empochant la différence, pointe un proche de la supervision. Cela représentait une forme de subvention. Il fallait que ça s'arrête. »

Autre retour à la normale, la BCE a indiqué la semaine dernière qu'elle « n'étendrait pas au-delà de décembre 2021 » un allègement accordé aux banques en matière de liquidités : elles sont censées détenir suffisamment de fonds pour tenir un mois sans avoir à recourir aux marchés (« ratio de liquidité »), et les superviseurs avaient provisoirement accepté qu'elles ne remplissent pas toutes les exigences. Et en France, le Haut Conseil de stabilité financière (HCSF) a laissé entendre que le « coussin contracyclique », une exigence complémentaire en fonds propres, serait de retour en 2023.

D'autres souplesses restent toutefois en vigueur. Notamment, les banques gardent la possibilité, au moins jusqu'à la fin 2022, de puiser dans leurs coussins de fonds propres pour prêter davantage. Les superviseurs ont plutôt jusqu'à présent reproché au secteur de ne pas y recourir.

Un autre acquis de la crise va rester : l'entrée en vigueur de l'accord international « Bâle III », qui impose de nouvelles règles plus contraignantes pour les banques en matière de fonds propres, n'interviendra pas avant 2023 en Europe, soit deux ans après le calendrier initial.

**L’AGENDA DU 23 décembre 2021**

**14h30 aux Etats-Unis**

Inscriptions hebdomadaires au chômage

Revenu et consommation des ménages en novembre

Indice des prix PCE en novembre

Commandes de biens durables en novembre

**16h00 aux Etats-Unis**

Ventes de logements neufs

Indice de confiance de l'Université du Michigan en décembre